



Observatoire Jeunes et Société

Bulletin d'information vol 5, n° 1

Printemps 2004

L'INSERTION PROFESSIONNELLE APRÈS UN ABANDON SCOLAIRE

Par Madeleine Gauthier, INRS Urbanisation, Culture et Société

Que sont devenus les jeunes qui ont quitté leurs études secondaires ou collégiales avant l'obtention du diplôme? Une équipe de recherche¹ vient de réaliser une étude rétrospective de l'insertion professionnelle de ces jeunes qui ont interrompu leurs études en 1996-1997. Si la relation la plus souvent négative que ces jeunes ont pu entretenir avec le milieu de l'enseignement a été abondamment documentée, il y a eu peu d'études portant spécifiquement sur les années qui ont suivi ce premier arrêt des études, que ce soit au secondaire ou au collégial.

Les statistiques de l'activité répartissent généralement ces jeunes en deux catégories: les actifs et les inactifs ou les chômeurs et ceux qui sont en emploi, et ainsi de suite. Elles ne rendent pas compte de l'éclatement de ce groupe de jeunes. Pourtant, des individus racontent, au hasard d'une rencontre, leur succès en emploi, relatif pour certains, plus assuré pour d'autres. Plus encore, en dépit d'un taux élevé d'étudiants qui quittent l'école secondaire sans diplôme depuis les années 1970, la proportion de ceux qui n'auront jamais de diplôme lorsqu'ils atteignent les trente ans n'est en effet pas inférieure à ce qu'on retrouve dans la plupart des pays indus-

trialisés. Il se passe donc quelque chose au cours de ces années qui mérite d'être examiné de près.

Au lieu de tourner le regard vers «l'échec scolaire», l'équipe de recherche a plutôt entrepris d'examiner la trajectoire d'insertion professionnelle au cours des quatre ou cinq ans qui ont suivi le départ de l'école de ces jeunes. Un premier constat s'est imposé: l'existence d'un segment du marché du travail encore disponible pour une main-d'œuvre non qualifiée et qui peut constituer un attrait pour des jeunes qui n'aiment pas particulièrement les études. Dès les premières entrevues, une autre surprise attendait les interviewers: la faible proportion de ceux qui étaient restés sans diplôme ou sans une formation d'appoint après leur première sortie des institutions d'enseignement.

Comment se vit donc ce processus qui fait en sorte que l'abandon d'un programme d'études ne soit pas irréversible et que l'insertion professionnelle, dans ces circonstances, ne soit pas inévitablement vouée à l'échec ou à des difficultés nombreuses? L'accent a donc été mis sur l'expérience et la connaissance pratique de l'insertion vécue par les jeunes. Comme d'autres articles le montreront, l'insertion

professionnelle y a été analysée sous l'angle du processus de socialisation professionnelle, des stratégies à déployer devant les choix qui se présentaient et des possibilités de les réaliser. Les autres dimensions de l'entrée dans la vie adulte qui contribuent à moduler les diverses étapes de l'insertion ont aussi été examinées à cause de la place qu'occupe le milieu environnant, les parents en premier lieu, et ensuite les conjoints et les enfants dans certains cas.

Ces jeunes qui ont quitté les études ont-ils eu besoin de l'une ou l'autre des nombreuses mesures d'aide à la recherche d'emploi? Un certain nombre l'a fait, d'autres n'en ont pas eu besoin, d'autres les ont ignorées. La réponse à cette question a permis d'introduire une autre dimension de l'insertion professionnelle de cette catégorie de jeunes, celle plus générale du rapport aux institutions. L'abandon prématuré des études est-il le reflet d'une relation difficile aux institutions qui se maintiendrait par la suite? Au-delà de l'énumération des mesures les plus souvent utilisées ou mentionnées et de celles que les partenaires de la recherche ont indiquées comme les plus porteuses de réussite dans l'insertion de cette catégorie de jeunes, une réflexion s'est amorcée.

¹ Équipe composée des professeurs M. Gauthier, J. Hamel, M. Molgat, C. Trotter, M. Vultur, d'assistants de recherche et d'un partenariat provenant de représentants de huit institutions et ministères. Subvention: Action concertée du FQRSC.

QUE DEVIENNENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL LES JEUNES QUI ONT INTERROMPU DES ÉTUDES SECONDAIRES OU COLLÉGIALES ?

Par Claude Trottier, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval

Dans le contexte socio-économique actuel, ces jeunes risquent d'être marginalisés dans le marché du travail, voire de s'y retrouver dans une situation précaire. Ils ne disposent pas de cette ressource considérée comme cruciale pour « négocier » leur insertion dans le marché du travail. Notre revue des écrits a montré que l'obtention du diplôme confère un avantage certain à ceux qui le détiennent : ces derniers ont un taux de chômage et un taux de travail à temps partiel plus bas ainsi qu'une rémunération plus élevée que les jeunes non diplômés. Cependant, il y a lieu de relativiser l'influence du diplôme comme facteur explicatif de l'accès à l'emploi. Il ne constitue qu'un des nombreux facteurs qui influencent l'insertion professionnelle (Vultur, Trottier et Gauthier, 2002). De plus, ces jeunes ne forment pas un groupe homogène et tous ne sont pas confrontés aux mêmes difficultés. Par ailleurs, la conception des jeunes sous-jacente à notre projet de recherche met l'accent sur le fait qu'ils sont des acteurs de leur insertion et qu'ils ne sont pas soumis de façon inéluctable aux contraintes auxquelles ils ont à faire face dans le marché du travail. Que deviennent alors ces jeunes qui n'ont pas obtenu le diplôme correspondant au programme d'études secondaires ou collégiales auquel ils étaient inscrits ?

Pour rendre compte de leur situation d'emploi et de leur trajectoire professionnelle, nous avons distingué, sur la base de nos données et en nous inspirant en partie d'une typologie de l'insertion professionnelle de jeunes de bas niveau scolaire de Demazière et Dubar (1994), quatre types de jeunes : (a) ceux qui s'étaient stabilisés sur le marché du travail, étaient en mesure de subvenir à leurs besoins, de maintenir leur autonomie financière et de former des projets de vie réalisables ; (b) ceux qui avaient amorcé leur processus de stabilisation sur le marché du travail dans le sens où nous

venons de le définir mais qui, pour diverses raisons, avaient encore à le consolider ; (c) ceux qui étaient en situation précaire, n'étaient pas parvenus à se stabiliser sur le marché du travail, et avaient de la difficulté à subvenir à leurs besoins, à maintenir leur autonomie financière et à former des projets de vie réalisables ; (d) ceux qui étaient en marge du marché du travail, sans emploi ou en emploi à temps partiel qui ne leur permettait pas de subvenir à leurs besoins, et ne pouvaient réaliser leurs projets de vie.

Contrairement au stéréotype qui est souvent accolé aux jeunes qui interrompent leurs études secondaires ou collégiales, une majorité des jeunes que nous avons interviewés avaient réussi à se stabiliser sur le marché de l'emploi ou étaient en voie de le faire cinq ans après leur décision de quitter l'école ou le Cégep. Nous avons regroupé dans la catégorie de ceux qui s'étaient stabilisés, les jeunes qui, au moment de la collecte des données, occupaient leur emploi depuis plus de deux ans ou un emploi depuis moins de deux ans mais qu'ils étaient sûrs de ne pas quitter à court terme (ce qui correspondait alors à un emploi occupé depuis plus de deux ans), qui avaient occupé plusieurs emplois sans avoir été en chômage depuis deux ans ou plus et sans anticiper une période de chômage, qui avaient occupé un ou plusieurs emplois en alternant entre le travail à temps plein et à temps partiel par choix selon leur convenance. Tous ces types d'emploi correspondaient le plus souvent à un emploi que le jeune croyait devoir conserver à court et à moyen terme. Ces divers types d'emploi leur avaient permis de subvenir à leurs besoins, de maintenir leur autonomie financière et de former des projets de vie réalisables d'ordre personnel (achat d'une maison, planification de la naissance d'un enfant, voyages) ou professionnel (passage à un statut d'emploi amélioré dans une entreprise, démarrage d'une petite entreprise, perfectionnement ou retour aux études).

Ceux qui étaient en voie de stabilisation avaient encore à consolider leur situation, car ils avaient pris plus de temps à obtenir l'emploi qu'ils détenaient au moment de l'entrevue et l'occupaient depuis moins longtemps. Plusieurs avaient effectué un retour aux études dans un domaine qui leur plaisait en vue d'obtenir les qualifications requises pour un emploi. Certains venaient tout juste d'obtenir, au moment de l'entrevue, un emploi permanent dans une entreprise. D'autres, bien qu'ils aient eu un emploi stable, planifiaient leur transition vers un autre emploi en se donnant une formation d'appoint ou en amorçant le démarrage d'une petite entreprise.

Il y a lieu de souligner que ceux qui s'étaient stabilisés en emploi ou étaient en voie de l'être, avaient fait appel à diverses stratégies. Certains avaient tout simplement conservé l'emploi qu'ils avaient occupé pendant le stage qu'ils avaient effectué durant leurs études ou l'emploi non relié à un stage qu'ils occupaient à temps partiel avant d'interrompre leurs études. D'autres avaient acquis, dans un établissement privé, une formation conduisant au métier auquel ils voulaient accéder ou une courte formation qui leur ont permis d'accéder à un emploi ou d'obtenir leur « carte de compétence ». D'aucuns avaient tout simplement été embauchés dans l'entreprise familiale ou avaient créé leur petite entreprise en relation avec un membre de leur réseau familial ou d'amis.

Si une proportion relativement élevée a réussi à se stabiliser ou est en voie de le faire, il faut reconnaître qu'une proportion non négligeable n'y est pas parvenue et se retrouvait dans une situation précaire qui ne lui permettait pas de subvenir entièrement à ses besoins, de maintenir son autonomie financière et de former des projets de vie réalisables du moins à court terme. C'est le cas des jeunes qui (a) étaient en chômage au moment de l'entrevue ou qui avaient connu de nombreux épisodes de chômage depuis l'interruption de leurs études, (b) avaient

un emploi en attendant d'en trouver un qui corresponde davantage à leurs attentes, (c) avaient des « emplois de survie » leur permettant de poursuivre parallèlement un projet d'ordre artistique qui leur tenait à cœur, (d) voulaient effectuer un retour aux études à temps plein ou dont l'emploi n'était accessible qu'aussi longtemps qu'ils conservaient leur statut d'étudiant, (e) occupaient un emploi favorisant leur réhabilitation tout en leur permettant d'intégrer graduellement le marché du travail. Plusieurs des jeunes appartenant à ce type étaient à un point tournant en ce qui concerne leur avenir, après être passé d'un boulot à un autre qui ne leur a pas permis d'assurer, de façon satisfaisante, une certaine continuité. Ils ont néanmoins appris à se connaître à travers ces diverses expériences et songeaient à des stratégies de repositionnement dont la principale est le retour aux études. D'autres assumaient leur situation de précarité; parallèlement à l'emploi qu'ils occupaient pour assurer leur subsistance, ces jeunes avaient un projet qui mobilisait leur énergie en relation avec un idéal artistique dans le domaine de la musique, des arts visuels ou des arts de la scène.

Une minorité de jeunes vivait *en marge du marché du travail*. Certains n'avaient jamais travaillé ou l'avaient fait sur une courte durée à cause de problèmes de santé physique ou mentale. Ils vivaient des prestations de l'aide sociale. D'autres ont eu plusieurs emplois qu'ils n'ont pas conservés à cause de problèmes reliés à l'usage abusif de drogues ou encore de comportements qualifiés de délinquants.

On aurait pu penser que les trajectoires de ceux qui ont interrompu leurs études secondaires seraient très différentes de celles des jeunes qui n'ont pas complété leurs études collégiales. Nous avons, au contraire, retrouvé, et dans des propor-

tions analogues, les quatre types que nous avons définis chez les jeunes provenant des deux ordres d'enseignement. De plus, les raisons invoquées pour abandonner leurs études étaient sensiblement les mêmes. Certains se retrouvaient dans un cul-de-sac à cause de difficultés d'apprentissage parfois insurmontables ou d'un manque d'intérêt chronique pour les études. D'autres ont tout simplement saisi une occasion d'accéder à un emploi à la suite d'un stage ou à un emploi à temps plein qu'ils avaient occupé à temps partiel durant leurs études. Cet itinéraire a parfois nécessité le passage par une autre formation qui les intéressait et était accessible dans un établissement privé d'enseignement ou à l'intérieur du réseau scolaire officiel.

Par ailleurs, nous avons constaté (a) que les jeunes de la formation professionnelle et technique ont réussi à se stabiliser en plus grande proportion que ceux de la formation générale et préuniversitaire, et que cette tendance était plus accentuée au secondaire; (b) que ceux qui ont abandonné leurs études collégiales ont accédé en plus grande proportion à des emplois de cols blancs et ont bénéficié d'une rémunération plus élevée que ceux du secondaire; (c) que les jeunes à qui l'on reconnaissait moins qu'une troisième secondaire se retrouvaient en plus grande proportion parmi les jeunes *en situation précaire* ou *en marge du marché du travail*.

En conclusion, tous les jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales ne sont pas à risque. Leur situation cinq ans après avoir interrompu leurs études varie considérablement. Certes, certains sont dans une situation précaire, subie par les uns, assumée par les autres, ou vivent nettement en marge du marché du travail et sont dépassés par un ensemble de problèmes personnels. D'autres ont réussi à se stabiliser sur le

marché de l'emploi ou sont en voie d'y parvenir. Ceci ne veut pas dire que la détention du diplôme ne constitue pas une ressource importante pour maximiser ses chances d'accéder à un emploi. Le diplôme ne représente cependant qu'un des facteurs qui influencent l'insertion. De plus, il ne faut pas perdre de vue que les jeunes sont les acteurs de leur insertion et qu'ils sont capables d'élaborer diverses stratégies. Ils peuvent faire appel aux membres de leur réseau de relations ou à celui de leur famille. Ils peuvent se donner un complément de formation dans laquelle, pour diverses raisons, ils n'étaient pas prêts ou en mesure de s'investir au moment où ils fréquentaient l'école ou le cégep. Un des éléments du problème tient précisément à cette capacité de développer ou pas ce type d'habiletés stratégiques. Du point de vue des politiques d'aide à l'insertion, il y a lieu de diversifier les mesures d'aide. Il serait irréaliste de penser que tous ceux qui quittent le système sans avoir obtenu le diplôme qu'ils convoitaient peuvent revenir aux études pour compléter le programme dans lequel ils étaient inscrits. Cette option serait idéale, mais certains ont quitté le système d'éducation parce que leur rapport aux études était très négatif et qu'ils y étaient devenus « allergiques ». Pour d'autres, le retour aux études n'est plus envisageable; ils ont un emploi stable et des obligations financières ou des responsabilités familiales. Des circonstances inattendues (accidents, maladies) peuvent aussi les empêcher. Pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent compléter le programme dans lequel ils étaient inscrits, ni revenir aux études dans des programmes réguliers, il y a lieu alors de miser sur des programmes de formation courte et aussi sur la reconnaissance et la validation des acquis de leur expérience.

Références

DEMAZIÈRE, DIDIER ET CLAUDE DUBAR (DIR.) (1994), *L'insertion professionnelle des jeunes de bas niveau scolaire. Trajectoires biographiques et contextes structurels*, Document synthèse n° 91, Marseille, Centre d'études et de recherches sur les qualifications.

VULTUR, MIRCEA, CLAUDE TROTTIER ET MADELEINE GAUTHIER (2002), « Les jeunes québécois sans diplôme : perspectives comparées sur l'insertion professionnelle et le rapport au travail », dans Diane-Gabrielle Tremblay et Lucie France Dagenais (dir.), *Ruptures, segmentations et mutations du marché du travail*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 71-94.

LES STRATÉGIES DE RECHERCHE D'EMPLOI, LES PROGRAMMES ET LES MESURES D'AIDE À L'INSERTION

Par Mircea Vultur, INRS Urbanisation, Culture et Société

C'est à partir d'un échantillon de 98 jeunes Québécois sortis sans diplôme de leur programme d'études à l'école secondaire et au cégep, que seront présentées les stratégies de recherche d'emploi utilisées par ces jeunes et une brève analyse de leur recours et de leur rapport aux programmes et aux mesures d'aide à l'insertion.

1. Les stratégies de recherche d'emploi et le recours aux programmes et aux mesures d'aide à l'insertion

Les stratégies de recherche d'emploi utilisées par la grande majorité des jeunes interviewés relèvent du secteur non institutionnel. L'accès à un emploi s'opère de façon privilégiée par l'intermédiaire des réseaux familiaux ou d'amis. En deuxième lieu viennent les méthodes individuelles de recherche d'emploi (comme, par exemple, aller porter son curriculum vitae directement à un employeur). En troisième place, les jeunes sans diplôme mentionnent la consultation des annonces d'emploi des journaux ou de certains sites Internet. Seulement une minorité s'est adressée à un bureau de placement en emploi public ou privé. Il est à noter que certains jeunes ont utilisé plus d'une méthode de recherche d'emploi.

Par rapport aux programmes et aux mesures d'aide à l'insertion, les données de la recherche montrent que la majorité des jeunes répondants n'ont pas fait appel à une telle ressource. Seulement 31 sur 98 y ont eu recours². Pour l'ensemble de l'échantillon, 18 jeunes sortis du secondaire sur 47 et 13 du collégial sur 51 sont entrés en contact, au moins une fois, avec un programme ou une mesure d'aide à l'insertion.

Même si en termes absolus les jeunes du secondaire ont davantage fait appel à

des programmes d'aide que ceux du collégial, les premiers sont plus nombreux à ignorer l'existence de ces programmes. Les jeunes sortis du collégial connaissent en plus grand nombre leur existence mais ils n'y ont pas fait appel pour diverses raisons (soit qu'ils n'en avaient pas besoin, soit qu'ils n'avaient pas confiance dans leur efficacité). Cette situation laisse supposer que si la probabilité de passer par une mesure d'aide à l'insertion peut diminuer avec le niveau d'étude, elle peut également et fort raisonnablement être interprétée en termes de manque d'information sur l'existence de ces mesures, d'autant plus que certains jeunes que nous avons interviewés se sont plaints d'un déficit de visibilité des programmes d'aide, d'autres soulignant que les démarches pour la recherche d'emploi ont été conduites sur une base très personnelle par le recours à des réseaux de connaissances.

L'analyse selon le sexe montre que, toutes mesures confondues, dans l'ensemble de l'échantillon, les plus concernés sont d'abord les garçons. Ils ont davantage eu recours à des mesures d'aide à l'insertion (19 sur 51) que les filles (12 sur 47). Par contre, les filles font une meilleure appréciation de ces mesures et elles ont mentionné en plus grand nombre que les garçons qu'elles ont tiré profit des mesures d'aide auxquelles elles ont fait appel.

La répartition régionale des jeunes qui ont eu recours à des programmes d'aide à l'insertion ne présente pas de différences notables. Des proportions égales de jeunes y ont fait appel dans les trois régions étudiées : Québec, Montréal et Outaouais. Cependant, les jeunes de la région de Montréal et de l'Outaouais mentionnent plus souvent le recours à des firmes privées de placement ou à des entreprises d'insertion.

2. Le rapport aux programmes et aux mesures d'aide à l'insertion

Lorsqu'on jette un regard sur les relations que les jeunes sans diplôme entretiennent avec les programmes et les mesures d'aide à l'insertion, on identifie deux catégories de jeunes.

La première catégorie comprend les jeunes sans diplôme qui n'ont fait appel à aucun programme ou mesure d'aide à l'insertion mais qui en ont une perception positive, de même que les jeunes qui ont fait appel à ces mesures et qui en sont satisfaits. Certains jeunes qui n'ont jamais fait appel à ces mesures les considèrent « utiles et efficaces » en ayant l'intention d'y recourir en cas de besoin. Les jeunes de ce groupe qui y ont fait appel et pour lesquels l'expérience a été positive et intéressante soulignent l'importance de la logistique mise à leur disposition. D'autres insistent sur l'acquisition des connaissances et leur utilité en termes de capital social, tandis que d'autres apprécient l'aspect financier d'un programme. Certains soulignent l'effet bénéfique de ces mesures non pas essentiellement sur leur qualification, mais sur le plan de la résolution de problèmes personnels et familiaux. En général, les jeunes de cette catégorie n'ont que des remarques positives à formuler sur les connaissances acquises, la qualité de la formation reçue et les possibilités offertes pour se réorienter professionnellement.

La deuxième catégorie est composée de jeunes qui sont indifférents à l'égard des programmes et mesures d'aide à l'insertion et de ceux qui ont une certaine méfiance envers leur contenu et envers leurs méthodes d'encadrement et d'intervention. Ainsi, une très large majorité des jeunes interrogés déclarent éprouver peu ou pas d'intérêt à faire appel à des organismes d'aide à l'insertion. Ces jeunes considèrent a) qu'ils n'ont jamais entendu

² Le profil des programmes et des mesures d'aide à l'insertion auxquels cette proportion de jeunes a fait appel est assez diversifié. On y retrouve les *Carrefours Jeunesse-Emploi* (les plus souvent cités), les *Centres de placement d'Emploi-Québec*, des entreprises d'insertion comme la *Relance*, des services d'orientation professionnelle dans les écoles que les jeunes ont fréquentés avant la sortie du système d'éducation, des programmes spécifiques comme *Jeunes Volontaires* ou *SAGE* (aide au démarrage d'entreprises), des organismes privés de placement en emploi, des organismes communautaires spécialisés, etc.

parler de ces mesures ou organismes et déplorent l'absence de publicité et de visibilité, b) que les mesures d'aide à l'insertion ne les regardent pas parce qu'ils sont capables de se trouver un emploi par eux-mêmes, c) qu'ils n'ont jamais eu l'idée de faire appel à de telles mesures parce que, de toute façon, ces mesures «n'ont rien à leur apporter». Certains considèrent que ces mesures «servent à remplir les trous de petites

jobines à court terme» et que leur qualification mérite mieux que les postes proposés dans ces programmes. D'autres dénie à ces mesures toute capacité d'apporter des solutions à leurs problèmes d'emploi ou ont le sentiment que «ces mesures s'adressent aux jeunes qui sont diplômés».

Si les programmes et les mesures d'aide à l'insertion ont des effets positifs, le recours et le rapport des jeunes répon-

dants à ces programmes et mesures résultent de la confrontation entre leurs attentes relatives par rapport au marché du travail et leurs parcours professionnels. Il n'en demeure pas moins que le problème de l'information auprès de ces jeunes à propos de l'existence de ces programmes et l'adaptation de leur contenu à leurs situations spécifiques interpelle particulièrement les organismes impliqués dans l'insertion aidée.

LA POURSUITE DES ÉTUDES APRÈS LEUR ABANDON EN 1996-1997

Par Claire Turcotte, Agente de recherche INRS-UCS

L'abandon inscrit dans les fichiers du ministère de l'Éducation en 1996-1997 ne signifie pas pour autant l'abandon définitif des études. Comme nous le verrons dans les lignes qui suivent, la notion d'éducation des adultes et d'apprentissage qui se poursuit tout au long de la vie prend ici tout son sens.

Ainsi, 15 jeunes sur 47 (8 femmes et 7 hommes) qui avaient abandonné des études secondaires ont par la suite obtenu une qualification. Les femmes ont opté pour des formations dans des écoles privées en coiffure, en massothérapie, ont complété une attestation d'études collégiales (AEC en techniques juridiques et en services financiers précédées d'un DES) ou ont obtenu leur qualification à l'éducation des adultes (DES suivi d'un DEP en procédés infographiques et un relevé des apprentissages en secrétariat). Les hommes ont des profils tout aussi variés: obtention du DES et une année de formation préuniversitaire dans une autre province, formation privée comme conducteur de machineries lourdes, obtention de cartes de compétences, relevé des apprentissages en menuiserie, formation courte en ébénisterie, formation d'agent de sécurité et attestation d'équivalence

de niveau secondaire. Il convient aussi de noter que neuf autres répondants étaient aux études ou allaient y revenir sous peu au moment où nous les avons rencontrés alors que six autres avaient tenté un retour, le plus souvent à l'éducation des adultes, en vue de compléter leur DES.

Au collégial, 17 répondants sur 51 ont complété une formation (11 femmes et 6 hommes dont un qui a obtenu deux diplômes). Les femmes ont obtenu différents types de qualification allant du baccalauréat (psychologie, récréologie, cumul de certificats) au certificat universitaire (création littéraire), au DEP (préposée aux bénéficiaires, coiffure, esthétique) et à une formation dans des écoles privées (massothérapie, formation équine). Les hommes ont obtenu le même type de qualification mais dans des programmes différents: baccalauréat en arts dramatiques et en administration, certificat en administration, DEP en horticulture et diplômes dans des écoles privées en informatique et en animation. Au moment de leur entrevue, une femme et quatre hommes poursuivaient des études dont un à temps plein en actuariat.

D'autres, tant au secondaire (6 cas) qu'au collégial (8 cas), avaient en tête des

projets d'études qui s'étaient précisés au fil des ans. Cependant, il leur fallait alors attendre la mise en place des conditions matérielles propices à ce retour aux études. Quant à celles et ceux qui ne prévoyaient pas reprendre des études, on observe que leur situation d'emploi était le plus souvent stable ou en voie de se stabiliser, parfois à la suite d'une formation ultérieure à leur abandon de 1997. Dans ces cas, les formations qui les intéressent sont le plus souvent des formations en lien avec leur emploi et elles sont défrayées par leur employeur.

C'est dire que sur les 47 répondantes et répondants du secondaire, 29 ont à nouveau fréquenté des lieux de formation de leur propre initiative et que 6 autres prévoient le faire lorsque cela leur sera possible. Au collégial, 25 hommes et femmes ont également entrepris d'autres études après leur abandon en 1997 et 8 prévoient le faire. Ces chiffres nous apprennent que plus de la moitié (55%) des jeunes que nous avons rencontrés ont entrepris d'autres études. Si l'on ajoute les quatorze personnes qui prévoient le faire, la proportion serait alors de plus des deux-tiers³. Précisons que ces données ne tiennent pas compte des formations reçues dans le cadre d'un emploi.

³ Ces proportions tiennent compte uniquement des individus et non de la quantité de formations suivies. En effet, au moment des entrevues, un répondant avait obtenu un DEP et une AEC et poursuivait des études menant à un DEC. Un autre avait complété une formation dans une école privée et terminait un DEP. Deux autres avaient abandonné un baccalauréat au bout d'un an, l'une qui a par la suite complété une formation dans une école privée et le second qui étudiait en vue de l'obtention d'un certificat. Enfin, quatre avaient obtenu leur DES avant de compléter soit une AEC, soit un DEP, soit une année pré-universitaire dans une autre province.

10 au 14 mai 2004

Congrès de l'Acfas du 10 au 14 mai 2004,
Université du Québec à Montréal (UQAM)
Colloques de l'Observatoire Jeunes et Société

11 mai 2004

C-435 L'insertion professionnelle des jeunes qui ont abandonné les études secondaires ou collégiales. Études rétrospectives (colloque/atelier), Responsable : Mircea Vultur.

12 mai 2004

C-411 La qualification et la migration des jeunes en région (colloque/atelier), Responsable : Frédéric Deschenaux.

26-28 mai 2004

Colloque de la société québécoise de science politique : L'engagement et le désengagement politique. Université de Montréal.

A G E N D A

17 et 18 Juin, 2004

1^{er} Coloquio, Seminario Juventud y sus Múltiples Significados, CIESAS – Golfo

5 au 9 juillet 2004

XVII^e Congrès international des sociologues de langue française, *L'Individu social, autres réalités, autre sociologie ?*, Tours, France.
Colloque du Comité de recherche 28 sur la sociologie de la jeunesse.

2 au 10 octobre 2004

Événement **Actions Jeunes Citoyens**, organisé conjointement par le *Conseil jeunesse de Montréal*, l'*Office Franco-Québécois pour la Jeunesse* et l'*Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse*, Montréal

20 au 22 octobre 2004

Le Symposium international sur la jeunesse brésilienne : vues et actions dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la citoyenneté, organisé par le NIPIAC, Rio de Janeiro.

5 novembre 2004

Colloque *Qu'attend-on des jeunes aujourd'hui ? Les jeunes et leurs valeurs.*
Hôtel Delta, Trois-Rivières.

Mai 2005

Colloque-événement *Les jeunes bougent : mobilité et participation dans un monde en changement*, à l'initiative du Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) et de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC).

PUBLICATIONS

ANCTIL, Mélanie, sous la direction de Madeleine GAUTHIER et Claire BOILY (2004), *La relève dans le secteur des emplois hautement qualifiés : recension des travaux*, INRS Urbanisation, Culture et Société.

BOUDREAULT, P.W. et PARAZELLI, Michel (dir.) (2004), *L'imaginaire urbain et les jeunes*, Québec, PUQ, Collection Pratiques sociales.

COLOMBO, Annamaria (2004), « Sortir de la rue : processus ou objectif d'intervention ? », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, n° 2.

DESCHENAUX, Frédéric (2003), *Choisir, subir, s'ajuster : la place des milieux communautaires dans l'insertion professionnelle des diplômés et diplômées du post-secondaire*, Thèse de doctorat, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke.

MAGNAN, Marie-Odile (2004), sous la direction de Madeleine GAUTHIER, « *To stay or not to stay* » : migrations des jeunes anglo-québécois, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société.

PARAZELLI, Michel et Annamaria COLOMBO (2004), « Les jeunes de la rue », dans C. Cicchelli-Pugeault, V. Cicchelli et T. Ragi, *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, p. 125-135.

PILOTE, Annie (2003), « Sentiment d'appartenance et construction de l'identité chez les jeunes fréquentant l'école Sainte-Anne en milieu francophone minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 16, p. 37-44.

QUÉNIART, Anne et Julie JACQUES (2004), *Apolitiques les jeunes femmes?*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 156 pages.

VEILLEUX, Philippe, sous la direction de Serge CÔTÉ (2004), *La participation des jeunes de 15 à 34 ans au développement local et régional du Bas-Saint-Laurent (résultats d'un sondage)*, Rapport présenté à la Société d'aide au développement des collectivités de la Neigette et à la Commission Jeunesse du Bas-Saint-Laurent.

VULTUR, Mircea (2003), « Le chômage des jeunes au Québec et au Canada. Tendances et caractéristiques », *Relations Industrielles/Industrial Relations*, vol. 58, n° 2, p. 232-257.

MEMBRES DE L'OJS

RÉSEAU DE CHERCHEURS

Yao Assogba,
Université du Québec en Outaouais (UQO)

Céline Bellot, Université de Montréal

Sylvain Bourdon, Université de Sherbrooke

***Johanne Charbonneau**,
INRS Urbanisation, Culture et Société

Serge Côté,
Université du Québec à Rimouski (UQAR)

Christine Dallaire, Université d'Ottawa

Lucie Fréchette,
Université du Québec en Outaouais (UQO)

****Madeleine Gauthier**,
INRS Urbanisation, Culture et Société

***Camil Girard**,
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

****Jacques Hamel**, Université de Montréal

Claude Laflamme, Université de Sherbrooke

***Patrice LeBlanc**, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

Marie Lequin,
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Antoine Lutumba N'Tetu,
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Marc Molgat, Université d'Ottawa

Diane Pacom, Université d'Ottawa

***Michel Parazelli**,
Université du Québec à Montréal (UQAM)

** Membres du comité exécutif — * Membres du comité scientifique

Jean-Louis Paré,
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Lucie Piché, Cégep de Sainte-Foy

Gilles Pronovost,
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Anne Quéniart,
Université du Québec à Montréal (UQAM)

Bernard Rivière,
Université du Québec à Montréal (UQAM)

Jacques Roy, Cégep de Sainte-Foy

***Chantal Royer**,
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Myriam Simard,
INRS Urbanisation, Culture et Société

Dietlind Stolle, Université McGill

Claude Trotter, Université Laval

Michèle Vats-Laaroussi,
Université de Sherbrooke

****Mircea Vultur**,
INRS Urbanisation, Culture et Société

MEMBRES ASSOCIÉS

Jean-François Guillaume, Université de Liège

Thibault Martin, Université de Winnipeg

Patrick Moquay, ENGREF, Clermont-Ferrand

Laurence Rouleau-Berger,
Université Lumière Lyon-2

Derek Wilkinson,
Université Laurentienne

MEMBRE STAGIAIRE POST-DOCTORAL

Frédéric Deschenaux,
INRS Urbanisation Culture et Société

MEMBRES ÉTUDIANTS

Guylaine Chabot,
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Annamaria Colombo,
Université du Québec à Montréal (UQAM)

Stéphanie Garneau, Université Lumière Lyon-2

Marie-Odile Magnan, Université Laval

Jean-Philippe Perreault, Université Laval

Annie Pilote, INRS Urbanisation Culture et Société

Juno Tremblay,
INRS Urbanisation, Culture et Société

MEMBRE D'OFFICE

***Gérard Divay**,
Directeur, INRS Urbanisation, Culture et Société

MEMBRES PROFESSIONNELS

Claire Boily,
INRS Urbanisation, Culture et Société

Louise Gauthier,
INRS Urbanisation, Culture et Société

****Pierre-Luc Gravel**,
INRS Urbanisation, Culture et Société

Jaël Mongeau,
INRS Urbanisation, Culture et Société

PARTENAIRE

Donatilla Cympaye, Secrétariat à la jeunesse

Coordination : Pierre-Luc Gravel • Éditrice : Madeleine Gauthier • Correction linguistique : Louise Gauthier • Réalisation graphique : Deschamps Design



Université du Québec

Institut national de la recherche scientifique

Urbanisation, Culture et Société

Observatoire Jeunes et Société
Tour de la Cité

2600, boulevard Laurier, bureau 640

Case postale 7500, Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7

Téléphone : (418) 687-6429 • Télécopieur : (418) 687-6425

Courriel : obs.jeunes@inrs-uqs.quebec.ca • <http://www.obsjeunes.qc.ca>